



Janvier 2024

## **Lettre annuelle de sécurité du président de l'université**

Mesdames, Messieurs,  
Chères collègues, Chers collègues,

Une nouvelle année commence, et, comme les précédentes, celle-ci sera riche en évolutions dans le domaine de la santé et la sécurité au travail. 2024 marquera un nouvel élan dans notre campagne pluriannuelle de prévention des risques.

Notre université s'est beaucoup métamorphosée ces dernières années. Les rapports, tableaux de bord et statistiques annuelles présentés aux instances témoignent d'une amélioration constante de notre établissement en matière de santé et de sécurité au travail.

Revenons sur l'année écoulée. Les nouvelles instances, telles que le Comité Social d'Administration (CSA) et la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), mises en place en début d'année 2023, ont ravivé le dialogue social et impulsé de nouveaux groupes de travail avec la participation active des représentants du personnel.

La mise en place, le 8 mars dernier, d'une plateforme dédiée au dispositif de signalement des violences verbales, physiques, sexistes et sexuelles, permet désormais aux étudiants comme au personnel de déclarer de façon simplifiée les incidents. Ce dispositif autorise les signalements anonymes ou identifiés, qu'ils émanent de témoins ou de victimes et inclut une prise en charge différenciée selon le statut du déclarant.

Les résultats de l'enquête sur la prévention des risques psycho-sociaux lancée fin 2022, permettront également de proposer des pistes d'amélioration.

Vous découvrirez au verso de cette lettre et sur l'intranet du bureau virtuel un résumé des actions préventives menées au cours de l'année, incluant des formations à la sécurité du personnel et la mise en place progressive de plans spécifiques pour faire face aux risques majeurs, ainsi que les premiers exercices d'entraînement des cellules de crise en cas d'événement majeur.

Après des mois de préparation et de tests, le nouveau dispositif de réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de notre établissement est désormais en phase préparatoire de déploiement. C'est une occasion de rappeler l'importance que revêt la réalisation et la tenue à jour de ce document, et du plan d'actions de prévention qui y est associé, pour chaque unité de travail de l'établissement. Il doit en effet servir de base à chaque responsable d'unité pour intégrer les questions de santé et sécurité au travail dans le management de son unité.

Le déploiement de ce nouvel outil de prévention offre également l'opportunité de réexaminer l'organisation générale de la prévention à travers la restructuration du réseau des assistants de prévention. Je ne doute pas que ces changements apporteront une nouvelle dynamique à notre campagne pluriannuelle de prévention dont nous pouvons déjà être fiers des résultats.

Guillaume GELLÉ

**SYNTHESE DU RAPPORT<sup>1</sup>**

(Rapport validé par le CHSCT lors de sa réunion du 20 octobre 2023  
et transmis pour information au CA le 5 décembre 2023),

**Principaux points du bilan 2022 - 2023**

-	Mise en place du plan particulier de mise en sûreté du campus Sup Ardenne à Charleville-Mézières. Exercices de simulation d'intrusion armée à l'IUT RCC site de Charleville et au centre INSPE de Troyes. Exercice d'entraînement de la cellule de crise au campus des Comtes de Champagne.
-	Mise en place du comité social d'administration et de sa formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail. Mise en place d'un programme complet de formation des membres du CSA et de la F3SCT.
-	Développement des actions de formation à la prévention des troubles musculo-squelettiques et des études ergonomiques des postes de travail suite à l'arrivée d'une ergonome au sein du service prévention des risques
-	Bilan de l'enquête Risques Psychosociaux 2022
-	Premiers tests préalables au déploiement du logiciel GPUC pour la réalisation des documents uniques d'évaluation des risques des unités de travail
-	Début de la campagne de visites de sécurité des laboratoires (rapport d'étape)

**Grandes orientations 2023 - 2024**

Situations de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le déploiement des plans particuliers de mise en sécurité face aux risques majeurs. Développer les exercices d'entraînement des cellules de crise. Poursuivre l'installation de dispositifs d'alarme PPMS. Développer les exercices de simulations d'attaque terroriste.</li> </ul>
Prévention des RPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relancer le groupe de travail sur les RPS. Proposer des actions de prévention suite à l'enquête RPS 2022. Travailler sur le projet de guide RPS.</li> </ul>
Prévention des TMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relancer le groupe de travail sur les TMS. Proposer des animations sur la prévention des TMS. Poursuivre les études ergonomiques des postes de travail.</li> </ul>
Formation sécurité des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le développement des formations par E-learning. Finaliser le programme de formation des responsables de sécurité des sites. Proposer en version E-learning, le programme de formation des membres du CSA et de la F3SCT. Poursuivre le sous-titrage en anglais des formations proposées par E-learning</li> </ul>
Réorganisation du réseau des assistants de prévention (AP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Redéfinition des unités de travail dans le cadre du déploiement de la nouvelle version du document unique d'évaluation des risques. Réorganisation du réseau des AP en conséquence. Développement de l'animation du réseau des AP et mise en place d'outils pour leur faciliter le travail, notamment un guide de l'AP nouvellement nommé.</li> </ul>
Sécurisation des espaces de stockages des gaz et produits dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour des inventaires de produits dans les laboratoires et élimination des produits anciens non utilisés. Nettoyage et réorganisation du stockage dans les soutes à produits du Pôle santé et du Campus du Moulin de la Housse. Contrôle et assistance à la mise en conformité des conditions de stockage des produits dans les laboratoires. Préparation du déploiement de l'application GPUC pour le suivi des inventaires des produits dangereux.</li> </ul>
Prévention des risques liés au travail isolé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement à l'identification des postes et situations de travail concernés par le travail isolé. Assistance à la rédaction de protocoles d'organisation de la prévention pour les situations de travail isolé. Assistance à la mise en place et au contrôle régulier du bon fonctionnement des Dispositifs d'Assistance du Travailleur Isolé (DATI) lorsque leur mise en œuvre est nécessaire.</li> </ul>

Le conseiller en prévention – Vincent CONRAD



<sup>1</sup> Rapport complet disponible auprès du Service Prévention des Risques et consultable sur le Bureau Virtuel (Intranet – Prévention des risques).